Les Parcours de formations au renouvellement urbain

PNRU et NPNRU

à destination des DDT/M

2015

- des modules « prise de poste »
- des modules à la carte pour « aller plus loin »
- le tout présenté dans 4 Parcours de Formation au renouvellement urbain, construits, progressifs, adossés aux compétences liées à « l'ingénierie » des projets et à « l'instruction » des subventions.

Parcours 1

Initiation à la rénovation urbaine : enjeux et perspectives

Représenter l'ANRU localement

Parcours 2

La qualité des projets

Accompagner les porteurs de projet et assurer l'appui à l'ingénierie

Parcours 3

La vie du projet et sa gouvernance

Suivre l'avancement du projet

Parcours 4

Les aspects règlementaires et l'instruction financière des projets

Être garant de la convention et des paiements

ANRU
Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

Ville du Mans

Pascale Marchesan Ville Perpignan

A quoi servent ces Parcours ?

A vous permettre

➜ de vous **BÂTIR** un parcours **INDIVIDUEL** de formation, en fonction de votre métier, de vos missions quotidiennes (différentes selon l'organisation de votre DDT/M), du contexte local et des particularités des projets que vous suivez,

➜ de **PROGRESSER** dans votre métier, en acquérant les compétences qui vous manquent,

➜ de vous **REPÉRER** dans les différentes offres de formation et **CHOISIR** les plus adaptées à votre besoin.

Les Parcours, mode d'emploi

Les Parcours proposés présentent de manière logique, articulée et progressive, des modules de formation, partant des connaissances « de base » jusqu'à des connaissances de plus en plus approfondies, ou spécialisées.

L'objectif n'est pas qu'un agent de DDT/M suive l'ensemble des stages appartenant à l'un des Parcours proposés.

L'objectif est que ces quatre Parcours « types » permettent à chaque agent en charge de la rénovation urbaine en DDT/M, de co-construire, avec sa hiérarchie, son propre Parcours individualisé, en prenant connaissance d'une offre large et diversifiée, et des possibilités de progression à l'intérieur de cette offre.

1 Tout agent prenant son poste **doit obligatoirement et en premier lieu suivre « les modules Prise de Poste », liés à sa fonction**.

2 **Il peut ensuite s'inscrire librement à tout autre module** lui permettant de progresser dans ses missions quotidiennes, que ces modules soient proposés indifféremment par l'Ecole de la Rénovation Urbaine, les CVRH, la formation continue de l'Ecole des Ponts, la SCET, ou directement par l'ANRU.

3 **L'agent s'inscrit directement auprès de l'entité/organisme** qui pilote la formation choisie.

Ces quatre Parcours ne constituent bien évidemment pas la seule réponse à vos besoins d'évolution de compétences et n'excluent pas de trouver par ailleurs, dans l'ensemble des formations proposées sur le champ de la rénovation urbaine, par d'autres organismes ou d'autres entités, la réponse adaptée à vos besoins.

Les agents, issus d'autres services départementaux de l'Etat, qui seraient intéressés par ces Parcours peuvent prendre contact avec le Pôle Formation de l'ANRU.

Les Parcours, financement

Les coûts pédagogiques des stages proposés dans ces 4 Parcours **sont gratuits pour les agents des DDT/M** (ils sont soit pris en charge soit directement par l'ANRU, soit par le MEDDE) - sous réserve de places disponibles.

Les agents doivent cependant faire prendre en charge les frais liés à la mission (déplacement et d'hébergement notamment) par leur DDT/M.

Les Parcours, objectifs généraux

➜ Représenter l'ANRU localement, appréhender le sens de l'action en faveur des quartiers dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire et des contrats de ville nouvelle génération.

➜ Comprendre les enjeux urbains, à l'échelle de l'agglomération, ainsi que la vocation des quartiers.

➜ Construire le projet dans toutes ses dimensions, identifier les incontournables du projet.

➜ Suivre le bon avancement du projet.

➜ Repérer des difficultés ou dysfonctionnement dans l'organisation de la maîtrise d'ouvrage ou la mise en œuvre des projets.

➜ Conseiller les maîtres d'ouvrage sur différents registres, liés à l'ingénierie du projet ou à son instruction financière.

➜ Négocier les évolutions nécessaires du projet, réorienter le projet à certains moments clés auprès des maîtres d'ouvrage.

Représenter
Etre garant
Exiger
Conseiller
Sensibiliser
Négocier

Il est conseillé de commencer par la prise de poste

Contacts

ANRU - Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
Marjorie MOULIN
Responsable du Pôle Formation
01 53 63 55 18
mmoulin@anru.fr

ERU - Ecoles de la Rénovation Urbaine et de la Gestion des Quartiers
Chantal TALLAND
Directrice
01 75 62 00 01
c.talland.ifmo@union-habitat.org

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, et de l'Energie (MEDDE), et les CVRH (Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Paris)
Christophe SUCHEL
Chef du bureau des politiques locales de l'habitat, de la programmation et du renouvellement urbain
DGALN/DHUP/PH/PH2
01 40 81 94 16
christophe.suchel@developpement-durable.gouv.fr

Ponts Formation Conseil - Formation Continue Ecole des Ponts
Bérengère BOULOGNE
Chef de projet Habitat-Logement
01 44 58 27 25
berengere.boulogne@enpc.fr

SCET - Groupe CDC
Béatrice CARCEL
Responsable Formation
01 55 03 32 69
beatrice.carcel@scet.fr

Caroline Pierre Ville de Meaux

Parcours 1

Initiation à la Rénovation Urbaine : enjeux et perspectives

Représenter l'ANRU localement

Cible

Tout agent prenant un poste sur le champ de la rénovation urbaine.

Objectif

Ce parcours vise à :

➜ donner une vision globale des nouveaux enjeux liés à la politique de la ville et au renouvellement urbain,

➜ comprendre le fonctionnement et les missions de l'ANRU,

➜ appréhender le bilan de la mise en œuvre du PNRU et l'actualité liée au NPNRU,

➜ repérer les acteurs et les partenaires de l'ANRU, au niveau central et local,

➜ identifier le rôle des DDT et leurs leviers d'action.

Retrouvez le détail des stages mentionnés dans ce Parcours, en ligne, dans la rubrique formations DT 2015 de l'extranet ANRU :

https://ru-acteurs.anru.fr.

Cette plaquette est actualisée régulièrement.

Thèmes traités dans le Parcours

- Histoire et évolutions de la politique de la ville.
- Histoire et évolutions du logement social et de son financement.
- Les enjeux des nouveaux contrats de ville et des projets de renouvellent urbain.
- L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine : ses objectifs, son rôle, ses règles de fonctionnement et de financements.
- Qu'est ce qu'un projet de Rénovation Urbaine ? Les fondamentaux et les étapes clefs.
- Décodage des jeux d'acteurs dans un projet urbain.

Stages proposés dans le Parcours

Modules de base

- **Prise de Poste Module « connaissances partagées » (ERU)**
- **Du projet territorial au projet de renouvellement urbain : sensibilisation et retours d'expériences (ERU)**
- Gouverner, piloter le contrat de ville (ERU réf 1.1)
- Définir, mettre en œuvre un projet territorial intégré (ERU réf 2.1)
- Construire le projet de renouvellement urbain : stratégie, composition et programmation urbaine (ERU réf 2.2)
- Définir et mettre en œuvre une politique d'intervention diversifiée de l'habitat (ERU réf 4.1)
- Approche intégrée urbanisme - habitat (CVRH Nantes)
- Connaissance des politiques de l'habitat (CVRH de Nancy)

Modules pour aller plus loin

- Mettre en œuvre la mixité sociale au travers des politiques d'attribution et de l'offre de logements (réf 4.2)
- Comprendre l'aménagement (SCET réf F06)
- Financement du logement : identifier les circuits, les mécanismes et les acteurs (PFC réf 9035-06)
- Stratégies et outils d'intervention en quartiers anciens : OPAH- RU, THIRORI, PNRQAD (PFC réf 9006-06)

Ville de Niort

Parcours 2

La qualité des projets

Accompagner les porteurs de projet et assurer l'appui à l'ingénierie

Cible

Chefs de service ville habitat, chefs de bureau, chargés de mission ANRU, chargés de suivi de projet, instructeurs.

Objectif

➜ Maîtriser les fondamentaux d'un projet PNRU et les « incontournables » des projets NPNRU et savoir veiller à leur respect.

➜ Comprendre les éléments structurants d'un projet et savoir en apprécier la pertinence.

➜ Etre capable d'assister et de conseiller les porteurs de projet sur un certain nombre d'enjeux ou de sujets actuels et incontournables liés à la diversification de l'habitat, à l'aménagement, aux déplacements, au projet social, au développement économique, à la sobriété énergétique, etc

Retrouvez le détail des stages mentionnés dans ce Parcours, en ligne, dans la rubrique formations DT 2015 de l'extranet ANRU :

https://ru-acteurs.anru.fr.

Cette plaquette est actualisée régulièrement.

Thèmes traités dans le Parcours

Comprendre l'aménagement

- Les grandes étapes d'une opération d'aménagement.
- Cadre juridique, suivi et gestion des opérations d'aménagement, bilan de l'opération.
- Les outils de maîtrise foncière.

Le respect des fondamentaux ou incontournables

- Formes urbaines, qualité urbaine et résidentialisation.
- Le projet social et l'articulation avec le volet urbain du projet.
- Insertion par l'emploi, sécurité, tranquillité.
- Diversification de l'habitat, reconstitution de l'offre de logements, charte de relogement, peuplement.
- Déplacements et désenclavement.
- Le développement économique, les commerces, l'immobilier d'entreprise.

Stages proposés dans le Parcours

Modules de base

- **Prise de Poste, Module opérationnel « Relogement et Parcours résidentiels » (ERU)**
- **Prise de Poste, Module opérationnel « Développement économique » (ERU)**
- Concevoir, requalifier et gérer les espaces publics et privés (ERU réf 5.2)
- Désenclavement et mobilités : enjeux du projet de renouvellement urbain (ERU réf 2.3)

Modules pour aller plus loin

- Identifier une politique de développement économique intégrée au projet de renouvellement urbain (ERU réf 1.3)
- Agir pour l'emploi : construire et développer les clauses d'insertion (ERU réf 3.3)
- Mener une stratégie de diversification fonctionnelle et requalification commerciale (ERU réf 3.2)
- Mener une stratégie de diversification fonctionnelle et requalification commerciale (ERU réf 3.2)
- Valoriser le patrimoine urbain par une nouvelle approche paysagiste intégrée dans une démarche de développement durable (ERU réf 6.2)
- La conduite d'une opération d'aménagement (SCET réf F03)
- Le métier opérationnel et financier de l'aménageur (SCET réf F19)
- Comment choisir la bonne procédure d'urbanisme opérationnel - approche juridique (SCET Réf F24)

Ville de Villiers-le-Bel

Parcours 3

La vie du projet de rénovation urbaine et sa gouvernance

Suivre l'avancement du projet

Cible prioritaire

Chefs de service ville habitat, chefs de bureau, chargés de mission ANRU, chargés de suivi de projets.

Objectif

Ce parcours vise à :

➜ appréhender les étapes clé d'un projet, de la préparation des « protocoles NPNRU » à la « sortie de convention PNRU »,

➜ connaître les conditions d'une bonne conduite de projet et savoir diagnostiquer les forces et faiblesses des structures ou organisations mises en œuvre par les maîtres d'ouvrage,

➜ identifier les jeux d'acteurs pour agir le plus efficacement,

➜ savoir participer à la mise en œuvre d'une revue de projet, d'un point d'étape, suivre l'exécution d'une convention, présenter des avenants, mettre en place des indicateurs de vigilance et savoir proposer des mesures d'ajustements,

➜ savoir situer le projet dans la perspective de transformation à long terme du quartier et initier des démarches type Plans Stratégiques Locaux (PSL),

➜ Permettre d'avoir une réflexion et des principes directeurs sur le suivi d'un projet et sa gouvernance.

Retrouvez le détail des stages mentionnés dans ce Parcours, en ligne, dans la rubrique formations DT 2015 de l'extranet ANRU :

https://ru-acteurs.anru.fr.

Cette plaquette est actualisée régulièrement.

Thèmes traités dans le Parcours

- Les étapes clés d'un projet.
- Les outils de planification et de pilotage des projets.
- La co-construction des projets avec les habitants.
- Le rôle des DDT dans l'accompagnement des acteurs :
  - La veille à la cohérence des interventions des acteurs.
  - Suivi et état d'avancement des projets.
  - Suivi et réorientation des conventions et avenants.
- La Gestion Urbaine de Proximité.
- L'évaluation des projets.

Stages proposés dans le Parcours

Modules de base

- **Prise de Poste Module Métier « Pilotage stratégique et opérationnel » (ERU)**
- **Prise de Poste, Module opérationnel « Mode projet et logique projet » (ERU)**
- **Prise de Poste, Module Opérationnel « Concertation et conseils citoyens » (ERU)**
- Construire, animer un projet de gestion urbaine (ERU réf 5.1)

Modules pour aller plus loin

- Le management de projet en renouvellement urbain (ERU réf 1.3)
- Suivre, évaluer le contrat de ville (ERU réf 1.2)
- Prendre en compte les pratiques des usagers, des gestionnaires, dans la construction du projet de renouvellement urbain (ERU réf 5.3)
- Présentations des différents types d'organismes et leur mode de fonctionnement. Comprendre le fonctionnement financier des bailleurs (CVRH d'Aix)
- Négociation, voire médiation en réunion avec des partenaires extérieurs (CVRH Nantes)

Gilles Mousse © Ville du Mans

Parcours 4

Les aspects règlementaires et l'instruction financière des projets

Etre garant de la convention et des paiements

Cible

Agents chargés de la gestion et de l'instruction administrative et financière des projets.

Objectifs

➜ Etre capable d'assister les porteurs de projet dans la compréhension des règlements PNRU et NPNRU, en vue de sa présentation en RTP/CE/CA.

➜ Etre capable au niveau local d'optimiser et d'organiser les moyens humains, en fonction des enjeux de la rénovation urbaine et dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation élargie.

➜ Connaître et appliquer le règlement comptable et financier PNRU.

➜ Savoir utiliser le système d'information Agora.

Retrouvez le détail des stages mentionnés dans ce Parcours, en ligne, dans la rubrique formations DT 2015 de l'extranet ANRU :

https://ru-acteurs.anru.fr.

Cette plaquette est actualisée régulièrement.

Thèmes traités dans le Parcours

➔ Mise en œuvre financière de la convention et des avenants PNRU :

- Instruction du dossier de subvention ANRU dans Agora.
- Conseil des AMO sur le montage financier.
- Contrôle des demandes de paiement et in fine de la réalisation de l'opération.
- Suivi des tableaux de bord (outil de reporting).
- Suivi administratif de la convention et des avenants.

Stages proposés dans le Parcours

Modules de base

Prise de Poste Module « Métier Instruction Financière » (ERU)

Modules pour aller plus loin

- FAT module 1 famille démolition (ANRU)
- FAT Module 2 famille reconstruction (ANRU)
- FAT Module 3 famille réhabilitation, AQS et résidentialisation (ANRU)
- FAT Module 4 famille aménagement (ANRU)
- FAT Module 5 familles ilots dégradés (ANRU)
- FAT module 6 familles copropriétés dégradées (ANRU)
- FAT famille 10 « opérations d'équipements à finalité économique et locaux locatifs » (ANRU)
- Contrôle interne : organisation et maîtrise des risques (ANRU)
- Gestion du bilan d'opération et fiscalité (SCET Réf F20)

Nos partenaires formation contributaires

Conception et réalisation : **ANRU** - Mai 2015 - Document non contractuel

Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

69 bis, rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 53 63 55 00
Fax : 01 45 44 95 16
www.anru.fr